



RÉFORME HISTORIQUE STOP ! DÉSINFORMATION

FLASH INFO :

Dans le cadre de la réforme **HISTORIQUE** (n'en déplaise) **FO Justice** vous a annoncé que l'ICP serait revalorisée et mensualisée dès le mois de janvier 2024 à hauteur de 210€ brut (pour être finalement doublée d'ici 2026).

Dans une récente communication, le bloc syndical affirme, avec un aplomb déconcertant, que par souci d'économie cette revalorisation ne sera effective qu'à compter du mois d'avril 2024, faisant perdre aux personnels le bénéfice de 3 mois de revalorisation.

FO Justice vous confirme que l'ICP revalorisée le sera bien à compter du 1^{er} janvier 2024. S'il n'était pas possible, uniquement pour des raisons de traitements comptables, de rendre cette mesure effective sur les salaires de janvier 2024, l'effet serait évidemment rétroactif au 1^{er} janvier, comme nous l'avons toujours affirmé.

Pour ce qui est du reclassement des actuels surveillants et brigadiers dans le 1^{er} grade, ces messieurs du bloc syndical laissent entendre que certains agents seraient reclassés à l'indice. C'est faux, et comme **FO Justice** l'a annoncé, **tous les agents seront reclassés à l'échelon** (et non à l'indice), avec ancienneté conservée. Donc personne ne « reculera » d'un échelon... bien au contraire.

En ce qui concerne les passages au second et troisième grade, ils tentent, non sans peine, de décrypter et d'en expliquer les modalités à leurs mandants. Là encore, leurs écrits révèlent des erreurs et des approximations, probablement volontaires, dans le seul but de semer le doute parmi les collègues.

**Messieurs du bloc, si vous ne comprenez pas tout,
n'hésitez pas à solliciter un représentant FO Justice !**

ALORS... MENSONGE, INCOMPÉTENCE... OU LES DEUX ?

- ▶ Dans le premier cas : cessez de distiller votre désinformation nauséabonde. Les collègues se réjouissent très majoritairement de cette réforme... vous vous épuisez pour rien.
- ▶ Dans le second cas : quand on ne sait pas, le mieux reste encore de se taire, et à minima de vérifier ses sources avant de raconter n'importe quoi.

Enfin, si cette réforme est si abominable que vous voulez le faire croire... pourquoi n'engagez-vous pas un rapport de force ? Pourquoi n'invitez-vous pas les personnels, mécontents selon vous, à bloquer les établissements dès demain ?

Qui sait... vous pourriez obtenir un modèle de Magnums de la gamme supérieure.

Cher(e)s collègues Cher(e)s camarades, FO Justice ne vous a jamais menti ni trahi. FO Justice continuera d'œuvrer pour tirer toute notre profession vers une reconnaissance ô combien attendue et méritée.

FO Justice est d'ailleurs déjà au travail sur d'autres revendications que nous comptons bien voir aboutir dès le mois de septembre de cette année !!!

FO Justice – le 4 Août 2023

